

**PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES CUEILLETES DE
LANDECY DU
9 avril 2022
sous le tunnel des machines au jardin**

Présents : 33 personnes (membres + jardiniers + comité)

Excusés : 18 membres

Election du comité

Le comité se compose d'un président (Jacques Falquet), d'une vice-présidente (Odile Lacour) et d'une secrétaire (Mireille Favez).

Le président interroge l'assemblée pour savoir si des personnes sont candidates à l'un des postes du comité.

Pas de candidat dans l'assemblée

Le comité se représente en bloc et est élu à l'unanimité.

Présentation des comptes 2021

Par Alfred Brüngger (trésorier)

75 x 840 Frs = 63000 Frs

62000 Frs vont pour le mandat que les Cueillettes adressent à Patrice (mise en place et gestion d'un jardin de cueillettes : achats de plantons, matériel, salaires, etc.)

1000 Frs restent sur le compte des Cueillettes pour payer différents frais : CCP, maintenance du site internet, etc.

En 2021, il y a un bénéfice d'environ 760 Frs.

La fortune du compte s'élève à quelques milliers de Francs.

Que faisons-nous de cet argent ? Le gardons-nous pour des projets ? (Achats d'arbres pour le verger, de nouveaux petits fruits...) Le donnons-nous à Patrice ?

La cotisation 2022 votée lors de l'AG de novembre 2021 prévoit une augmentation de 10 Frs (850 Frs la part).

Les 10 Frs supplémentaires seraient utilisés pour le mandat 2022 de Patrice qui s'élèverait à 62750 Frs

On vote sur le fait que l'augmentation soit répercutée sur le mandat de Patrice.
Résultat : oui à l'unanimité.

Les frais des charges (fuel, eau, machines, etc.) sont réexpliqués pour comprendre la particularité de la comptabilité des Cueillettes de Landecy. Les Cueillettes font partie de la Ferme de Fémé sur laquelle prennent place d'autres projets et cultures. Les frais pour les Cueillettes sont estimés à environ un tiers.

En cas d'augmentation du fuel que fait-on ?
Si l'argent du mandat ne devait pas suffire, prendrait-on sur les réserves ?

On vote pour savoir si en cas de besoin, on puise l'argent sur les réserves du compte postal.
Résultat : oui à l'unanimité.

Il est précisé qu'une Assemblée Générale extraordinaire pourrait être organisée selon les besoins.

Les vérificateurs des comptes (Claude Faist et Raymond Bulliard) déchargent le trésorier.

Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité.

Les vérificateurs sont réélus à l'unanimité.

Un grand merci à Alfi, Claude et Raymond.

Membres 2022

En 2022, il y avait 58 parts ; 34 demi-parts.
9 membres quittent les Cueillettes en fin d'année.
8 parts et deux demi-parts sont libérées.
Suite à des partages de parts entre cueilleurs, il reste à pourvoir en 2023 : 10 parts.

Parcelles de cultures expérimentales pour les cueilleurs

Les cueilleurs qui désirent prendre une petite parcelle à cultiver doivent présenter un petit projet de ce qu'ils veulent expérimenter cette année.
Un apéro sera organisé pour présenter les essais et résultats aux autres cueilleurs.
Il est rappelé que c'est un bonus et que ça ne peut pas devenir une sorte de jardin privé.
Ceux qui ne sont plus intéressés doivent également le dire.

Projet «Vergers»

Plusieurs arbres fruitiers des lignes du verger sont faibles, morts ou malades.
Il y a le projet d'en replanter de nouveaux. (La saison pour planter les fruitiers est l'automne).
Patrice va contacter un spécialiste des vergers pour des conseils sur les variétés à planter. C'est un des professeurs à Lullier qui vient parfois tailler les arbres à Landecy avec ses étudiants.
Comme plusieurs arbres sont morts à cause des campagnols qui ont rongé les racines, Raymond Bulliard fait remarquer qu'en coupant l'herbe autour des arbres sur un ou deux mètres, les campagnols sont des proies plus faciles pour les rapaces. C'est une mesure efficace.

Yvette Froment parle d'un jardin où l'on trouve un pommier qui ne gèle pas. On pourrait tenter une greffe.

Campagnols

Trois abris à hermines ont été construits le matin même de l'AG.

Les campagnols représentent un des déséquilibres de notre écosystème.

On reparle de perchoirs à rapaces nocturnes. Cela pourrait être la prochaine étape.

Peter Altorfer a pris en main la pose de pièges.

Avenir de la ferme de Fémé

Le bail de Patrice a été résilié. Il court jusqu'à fin octobre.

Le 11 mai aura lieu une séance de conciliation avec les propriétaires.

C'est certainement dans plusieurs années qu'il sera possible à Patrice de louer le bâtiment des pompiers (le long de la route de Fémé). C'est un processus très lent et actuellement assez bloqué.

C'est une phase difficile pour Patrice, car dans ce contexte, c'est difficile d'aller de l'avant et de lancer des projets.

L'avocate d'AgriGenève pense que Patrice peut revendiquer trois ans de bail supplémentaires, le bail ne serait pas conforme.

Robert Cramer, avocat, fait le lien entre l'hoirie des propriétaires, Patrice et la commune.

Des cueilleurs demandent à Patrice, s'il a besoin d'aide en vue de la conciliation.

Divers

Reto explique que les Ateliers de transformation (boucherie, boulangerie, fromagerie) du quartier des Vergers à Meyrin cherchent une clientèle et demande s'il est possible d'envoyer les bulletins de commande aux membres des Cueillettes.